

LE PROGRAMME ÉDUCATIF

Le personnel éducateur du CPE applique avec attention et conviction le Programme Éducatif proposé par le MFA.

Ce programme repose sur 5 principes de base :

1. Chaque enfant est un être unique;
2. Le développement de l'enfant est un processus global et intégré
3. L'enfant est le premier agent de son développement;
4. L'enfant apprend par le jeu;
5. La collaboration entre le personnel éducateur et les parents contribue au développement harmonieux de l'enfant.

Les enfants sont regroupés par groupe d'âge (en fonction de leur âge au 1 septembre) et une éducatrice est attitrée à chacun des groupes :

<u>Groupe</u>	<u>Âge</u>
Rayons de Soleil	6-18 mois
Étoiles Filantes :	1 ½ ans- 2 ½ ans
Les Fusées :	2 ½ ans-3 ½ ans
Les Planètes :	3 ½ ans - 4 ½ ans
Arcs-en-ciel :	4 ½ ans et plus...

(Les âges sont approximatifs)

Processus de l'intervention éducative

L'éducatrice fait des observations de chaque enfant, la planification est faite en fonction des besoins et intérêts individuels de chacun. L'organisation des activités et le milieu physique, ainsi que l'analyse et les résultats termine le processus. Toutes ses informations nous apporte aux discussions avec les parents lors des rencontres dossier éducatif.

Le CPE offre des formations aux éducatrices leur permettant d'atteindre les objectifs du processus mentionnés ci-haut.

Chaque éducatrice attitrée est responsable de l'application des principes de base au niveau de la structuration des lieux. Par conséquent, elle doit :

- Aménager son local par coins d'activités en tenant compte des besoins et intérêts des enfants, notamment pour le jeu;
- Permettre aux enfants un contact direct avec le matériel dans l'organisation des lieux;
- Favoriser le développement global, touchant à toutes les dimensions de l'enfant;
- Mettre à la disposition des enfants un matériel approprié en quantité suffisante, polyvalent, stimulant et attrayant;

Chaque éducatrice attitrée est responsable de l'application des principes de base au niveau de la structuration des activités. Par conséquent, elle doit :

- Établir et suivre un horaire régulier;
- Faire participer les enfants à l'aménagement de leur environnement;
- Permettre aux enfants de choisir leurs activités;
- Tenir compte des besoins individuels des enfants dans l'horaire et les activités;
- Encourager la créativité de l'enfant;
- Favoriser les activités ouvertes et qui font appel à tous les aspects du développement;
- Varier les modes d'encadrement et d'animation;
- Adopter des modes d'animation des activités qui engagent l'enfant;
- Accorder une attention particulière à chacun des enfants durant les activités;
- Privilégier le jeu comme moyen de stimulation;
- Encourager toutes les formes de jeu;
- Favoriser les occasions d'échange entre les enfants;
- Favoriser la continuité entre les activités du centre et celles de la famille;
- Susciter des échanges avec les parents;

Chaque éducatrice attitrée est responsable de l'application des principes de base au niveau du mode d'intervention démocratique. Par conséquent, elle doit :

- Laisser de la place à l'enfant dans les décisions qui le concernent, lui permettre d'exprimer ses besoins, ses limites et de négocier des solutions acceptables;
- Utiliser le jeu pour communiquer avec les enfants;
- Valoriser l'enfant qui joue;
- Prévoir des périodes d'observation;
- Observer chaque enfant;
- Adopter une attitude positive à l'égard des parents

Autres éléments du programme éducatif

Avec les enfants:

- Pédago: psychomotricité, contrôle.
- Québec en Forme: psychomotricité
- Brindami: Habiletés sociales
- Cornemuse: Langage
- Pat le 1 000 pattes : Atelier culinaire et découverte alimentaire.
- Montre et raconte hebdomadaire: Langage, présentation devant un groupe, partage.
- Heure du conte journalier.
- Atelier comptines/chansons journalier: cahier remis aux parents pour l'année.
- Pictogrammes: pour rangement, émotions, horaire, séquence d'une tâche (toilette-lavage de mains, etc...)
- Coins de retour au calme.
- Tableau des responsabilités.

- Atelier boîte à lunch et coffre à crayon: Autonomie pour préparation école.
- Visite de l'école.
- Organisme L'Autre chez soi: ateliers sur intimidation, affirmation de soi, etc...
- Organisme Espace Outaouais: Prévention violence, etc...
- Sensibilisation en relation avec la nature: Recyclage, compostage, faire jardin, l'arroser, l'entretenir, faire cueillette, apporter les légumes à la cuisine.
- Saines habitudes de vie: Québec en forme, alimentation: atelier cuisinier d'un jour, faire soupe à rapporter à la maison. Bon sommeil. Faire muffin, biscuit. Faire leur propre boîte à lunch avec cuisinière. Apprentissage des méthodes de "mouchage", laver les mains, comment tousser, brosser les dents (Germaction)
- Jeux extérieurs: 2 à 3 fois par jour selon température. Jeux libres et en ateliers.
- Programme ALEX, jeux en nature (exploration, découverte, apprentissages divers, etc...)

Avec les parents:

- Flash-info mensuel: explication des thèmes, recettes santé, outils d'information, etc...
- Calendrier d'activité mensuel affiché au vestiaire: rappel du calendrier annuel.
- Calendrier d'activité annuel remis en début d'année: thème mensuel, journée thème, sortie, visite, etc...
- Rencontres bi-annuelles entre parents d'un enfant et son éducatrice (teur). (Novembre et Juin)
 - Communication avec l'aide d'une grille d'observation afin d'évaluer les différentes sphères du développement de l'enfant et définir avec les parents de nouveaux objectifs.
- Tableau de programmation d'activités.

Pour les employés:

- Cartable-photo "joujouthèque": bac de thèmes, jeux, meubles, matériels divers, etc...
- Tableau de préparation de programmation d'activités.